

décisions à prendre, que ce soient des humains, des animaux, des extraterrestres (s'il en existe) ou même des robots.

À une époque où nous commençons à envisager que nous aurons à vivre avec des êtres intelligents de nature différente de la nôtre, il est intéressant de savoir qu'une éthique de formulation simple, qui n'est pas centrée uniquement sur l'être humain comme le sont les lois de la robotique d'Asimov (*voir l'encadré 2*), est possible. L'idée que nous aurons peut-être à nous entendre avec d'autres mondes vivants que celui de la Terre et qu'il faudra donc partager des valeurs avec eux et penser le bien et le mal sans le référer uniquement aux humains ou au monde vivant d'ici rend aussi cette éthique intéressante. Elle va dans le sens de l'élargissement des considérations morales récentes, qui exigent que nous préservions le monde environnant et que nous cessions de le dégrader en faisant comme si seuls les humains comptaient.

ÉVALUER LA COMPLEXITÉ ORGANISÉE N'EST PAS SI FACILE

Bien que l'idée générale soit simple et repose sur un concept mathématique, tout ne devient pas facile pour autant. Celui qui adoptera cette éthique de la complexité organisée devra affronter au moins trois obstacles.

Premièrement, la complexité organisée n'est pas facile à évaluer. Même si notre intuition nous permet souvent de savoir où réside cette complexité, les comparaisons restent délicates : qui peut juger que telle musique contient une richesse en structures plus grande que telle autre ? De plus, même si une définition mathématique existe, il n'est pas facile d'en tirer des outils de mesure précis, car toute tentative de mesure rencontre l'obstacle de l'explosion combinatoire des calculs à mener : mesurer un contenu en calcul en demande énormément !

Deuxièmement, il n'est pas clair si l'on doit chercher à rendre maximale la complexité organisée du monde, ou la complexité organisée moyenne dans le monde. Cela ne revient pas au même : dans un cas, on évitera toute recopie, dans l'autre on accordera beaucoup d'importance à la circulation, à la diffusion et à la multiplication des copies d'une structure complexe. D'autres problèmes de ce type se posent.

Troisièmement, face à un choix entre plusieurs actions, déterminer celle qui satisfera le mieux le principe de maximisation de la complexité organisée ne sera pas évident puisqu'il faudra anticiper les effets du choix, et donc faire des paris sur les chaînes causales enclenchées par les diverses options.

Toutefois, ces difficultés ne rendent pas impossible ou absurde l'adoption d'une

éthique de la complexité organisée. Les trois problèmes mentionnés existent aussi pour toute autre éthique. Imaginons par exemple que l'on considère que le bien est tout ce qui contribue au bonheur humain, idée assez souvent acceptée implicitement en politique et dans bien des esprits. Prendre au sérieux une telle éthique humaniste du bonheur et vouloir l'appliquer avec rigueur obligerait à disposer de définitions claires de ce qu'est le bonheur humain et des outils pour le mesurer. Ce n'est évidemment pas le cas : il n'existe pas de méthodes faisant l'unanimité pour évaluer le bonheur humain, dont d'ailleurs chacun a sa propre conception.

Celui qui prendrait comme but le bonheur humain, même s'il savait l'évaluer, aurait aussi à choisir entre maximiser le bonheur moyen des humains, ou le bonheur du plus malheureux, ou le bonheur du plus heureux (option peu probable, vers laquelle on se demande pourtant si ce n'est pas ce vers quoi tendent nos sociétés). Ces questions liées au partage des richesses, on le sait, ne font pas l'unanimité et sont au contraire le sujet de disputes politiques de toutes sortes.

Face à chaque décision à prendre, reste aussi à prévoir ce qui résultera à moyen et long termes des diverses options et leurs conséquences pour le type de bonheur humain qu'on aura choisi de favoriser. C'est le problème d'anticipation des effets.

On le voit, les trois difficultés mentionnées que rencontre une éthique de la complexité organisée ont leur contrepartie exacte pour une éthique du bonheur humain. Les objections à faire à une éthique de la complexité organisée ne peuvent donc pas porter sur la difficulté qu'il y a à la mettre en œuvre, qui n'est pas supérieure à la difficulté que rencontrent d'autres éthiques.

Répetons-le, une éthique ne se démontre pas, elle n'est pas un fait, vrai ou faux, elle est juste une conception qu'on adopte ou non pour choisir ce qu'on fera, et déterminer ce que sont le bien et le mal. Les réflexions dans lesquelles on se trouve engagé en envisageant une éthique de la complexité organisée méritent certainement qu'on les approfondisse, surtout qu'elles nous amèneraient à une morale élégante et aux visées autorisant mieux des dépassements de soi que les morales strictement humanistes ou centrées sur des valeurs étroites.

Un nouveau défi s'offre à tous : concevoir pour nous et nos descendants des idéaux moraux scientifiquement fondés et aussi universels que possible, accordant de la valeur aux humains, à la vie en général, aux arts et aux sciences et qui soient adaptés à un monde élargi de robots et peut-être de vies différentes de la vie terrestre. ■

BIBLIOGRAPHIE

J.-P. Delahaye et C. Vidal, **Organized complexity : Is big history a big computation ?**, *APA Newsletter on Philosophy and Computers*, vol. 17(2), pp 49-54, 2018 (<https://bit.ly/2MohCIV>).

J.-P. Delahaye et C. Vidal, **Universal ethics : Organized complexity as an intrinsic value**, dans G. Yordanov et al. (éd.), *Evolution, Development and Complexity : Multiscale Evolutionary Models of Complex Adaptive Systems*, Springer, 2018 (<https://doi.org/10.5281/zenodo.1172976>).

C. H. Bennett, **Evidence, computation, and ethics**, *Simons Symposium on Evidence in the Natural Sciences*, 2014 (<https://bit.ly/2zqIpwk>).

C. Gaucherel, **Ecosystem complexity through the lens of logical depth : Capturing ecosystem individuality**, *Biological Theory*, vol. 9(4), pp. 440-451, 2014.

C. H. Bennett, **Logical depth and physical complexity**, dans R. Herken (éd.), *The Universal Turing Machine : A Half-Century Survey*, pp. 227-257, Oxford Univ. Press, 1988 (bit.ly/PLS491_Delahaye).